

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société romande d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 44 (1947)  
**Heft:** 2

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 07.06.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

## Attribution de sucre au printemps 1947

L'Office fédéral de l'alimentation vient de faire paraître une circulaire No 504 réglant les attributions de sucre pour 1947. Les apiculteurs remercient cet office pour la réduction des exigences précédentes et pour sa célérité.

Les apiculteurs devront observer scrupuleusement les délais imposés pour la déclaration de leurs ruches. Ils sont tenus de remettre à l'organe de contrôle communal compétent, jusqu'au *15 février*, au plus tard, la formule H 17 c. Cette formule devra indiquer le nombre, au 11 février, des colonies hivernées, cas échéant, celui des colonies créées au cours de 1946. Ces indications constitueront la base d'un contrôle ultérieur ; des sanctions sévères seront prises contre ceux qui auraient fourni des chiffres inexacts.

La formule H 17 c sera remplacée, au cours de l'année, par une carte-avis H 20, au moyen de laquelle l'apiculteur devra annoncer le nombre de ses colonies en vue de l'attribution de sucre en automne.

Ont droit à l'attribution de sucre du printemps, tous les apiculteurs anciens et les débutants qualifiés. Ne sont pas considérés comme qualifiés ceux qui élèvent des abeilles pour la première fois et n'ont suivi aucun cours d'apiculture, à moins qu'une déclaration contrôlée prouve que la conduite de leurs ruches se trouve sous la surveillance d'un apiculteur expérimenté.

En cas de vente de colonies, le vendeur est tenu de livrer le sucre non distribué ou les coupons correspondants. L'achat de colonies après le 11 février ne donne pas droit à une attribution de sucre avant celle d'automne.

L'attribution au printemps est fixée à **5 kg.** par colonie hivernée.

La distribution des coupons devra être terminée pour le 15 mars au plus tard. L'attribution ne pourra pas avoir lieu tant que les apiculteurs n'auront pas annoncé, en bonne et due forme, le nombre de leurs colonies.

Sur demande, les essaims pourront bénéficier d'une attribution de 5 kg., avant l'automne. Les éleveurs de reines sont tenus de présenter une demande spéciale, préavisée par la Société d'apiculture. Il sera accordé 1 kg. au maximum *par reine fécondée*. Une liste détaillée portant sur le nombre et l'emploi des reines sera exigée.

L'Office pourra soumettre à surveillance les apiculteurs négligents, qui de ce fait ne méritent pas de bénéficier des attributions de sucre.

A. G.

### Encore l'acariose

Je ne puis que reprendre ce que je disais sur ce sujet dans le *Bulletin* de décembre :

*Epoque du traitement* : On peut traiter tout aussi bien en février, ainsi que le recommande M. le Dr Morgenthaler, qu'au début de l'hivernage. La colonie n'en souffrira pas, si le traitement est appliqué normalement. Cependant, expérience faite, nous avons remarqué que le meilleur moment pour l'application du Safrol est, pour notre région (bords du lac, plaine, pied du Jura), la première quinzaine de décembre, dès la mi-novembre en montagne, et cela pour les raisons déjà exposées (tuer le plus tôt possible les acares chez nos abeilles atteintes, et les conserver ainsi (les abeilles) pour le printemps).

*Dose* : Pas de demi-traitement. Rappelons que la dose de remède de Frow à utiliser est proportionnelle à la capacité de la ruche. De nombreuses revues et notre *Bulletin*, dans plusieurs de ses articles, donnent comme norme pour un traitement complet, appliqué à une ruche Dadant (environ 54 cm<sup>3</sup>), 2 cm<sup>3</sup> à donner pendant 7 jours, ou 5 fois 2 cm<sup>3</sup> ou 3 fois 3 cm<sup>3</sup> ou encore 2 fois 5 cm<sup>3</sup>, ceci en augmentant l'intervalle entre les applications au fur et à mesure que la dose est plus importante.

Donc, 5 cm<sup>3</sup> ne sont qu'un demi-traitement et ne peuvent être suffisants pour nous assurer la santé de nos abeilles, même s'il s'agit d'un traitement préventif.

Par contre, pour des ruchettes à 6 grands cadres, la dose de 5 cm<sup>3</sup> est parfaitement normale, mais devrait être appliquée en deux fois.

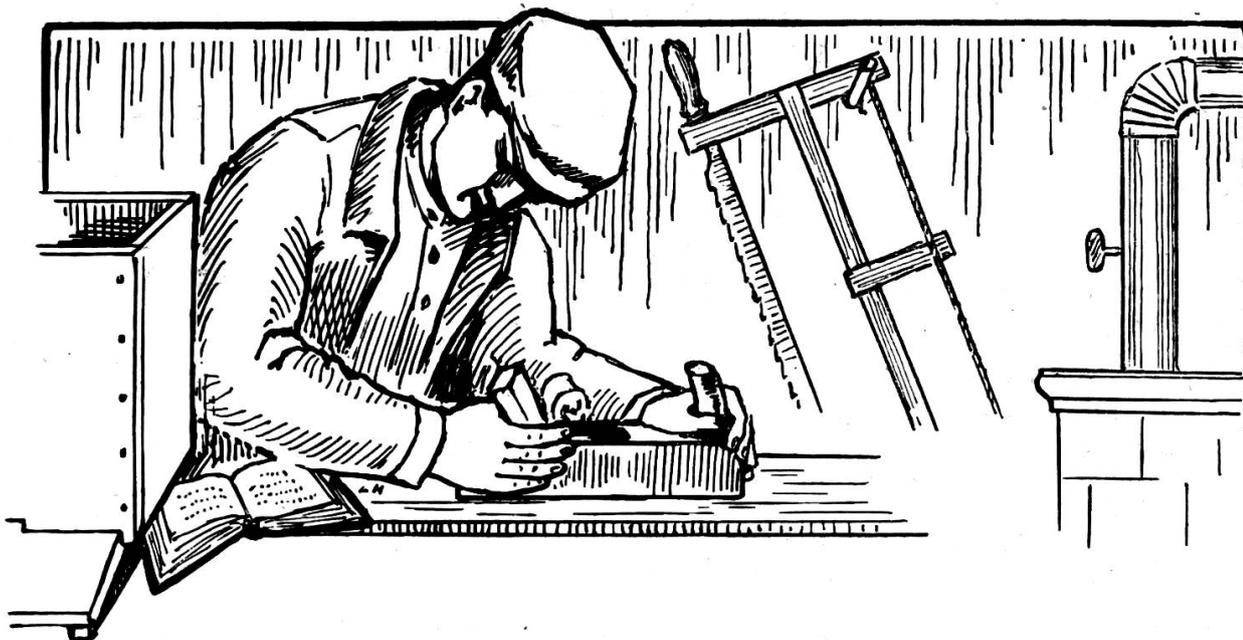
M. Soavi.

### Assemblée des délégués

Cette assemblée a été fixée au samedi 8 mars avec l'ordre du jour habituel. Elle aura lieu à Lausanne. Des détails paraîtront dans le numéro de mars, ainsi que dans les convocations que recevront MM. les présidents de section à l'adresse de leurs délégués. Comme objets extraordinaires, il y aura : augmentation de la cotisation annuelle à la caisse centrale et discussion sur une nouvelle forme de l'assurance contre le vol et les déprédations.

### Rectification

Une erreur s'est glissée dans l'Agenda apicole 1947. Dans la liste des « Fédérations » on indique : Fédération vaudoise, président M. Thurler, Pully, alors que c'est M. Soavi, Gingins, qui reste président de cette fédération. En outre M. Thurler habite Pully (et non pas Prilly). Prière de prendre note. Schumacher.



## Février 1947

Quel bon temps ! Le blanc et scintillant manteau qui recouvrait nos campagnes a empêché le gel de nuire aux cultures. Au moment des fêtes, la neige, abondante à souhait dans toutes nos stations, un radieux soleil, légèrement blanc, lui aussi, ont permis aux amateurs de sports d'hiver de s'en donner à cœur joie et de prendre une bonne pincée de cet air pur et vivifiant avant de redescendre dans la plaine embrumée. L'hiver, le bel hiver se fait, comme au bon temps où l'on savait ce qu'étaient les saisons et, si le dicton est vrai, nous aurons un printemps magnifique.

Jusqu'à maintenant, l'hivernage semble se faire dans d'excellentes conditions. Quelques belles sorties les mercredi 15, samedi 18 et dimanche 19 janvier, ont permis à nos abeilles de soulager leurs intestins ; une température égale et fraîche ne les a pas incitées à trop de mouvement et leur a conservé leurs forces pour le moment où les beaux jours seront définitivement de retour ; la consommation a été normale, plutôt en-dessous de la moyenne ; les cadavres peu nombreux ; tout nous porte à croire que nous aurons de belles ruchées au sortir de l'hiver.

Que faire au rucher en février ? Aucun travail ne nous appelle en ce mois qui, ne l'oublions pas, fait encore tout entier partie de l'hiver. Continuons notre surveillance, voyons de temps à autre si tout est bien en ordre, si rien n'a été déplacé par la neige ou ses bourrasques. Tout au plus pourra-t-on, par une tiède journée, retirer au moyen d'un long crochet, les cadavres qui jonchent le plateau et soulager ainsi nos ouvrières de ce travail bien pénible pour elles. Il n'est cependant pas encore indiqué de décoller les plateaux pour un grand nettoyage.

Vers la fin du mois, nous assisterons aux premières grandes sorties, et en plaine, aux premiers apports de pollen. Mon cher

débutant, ce sera alors le moment d'ouvrir vos yeux et tout grands. En observant attentivement les premières manifestations de vie de vos ruches, au temps du renouveau, vous pourrez recueillir quantité de renseignements des plus utiles, lire en quelque sorte dans le cœur même de vos colonies.

Par une belle journée, donc, allez au rucher, et soyez tout yeux.

Ici, un nombre inusité de mortes vous dira que la ruche a quelque chose d'anormal, peut-être est-elle malade ? Recueillez une trentaine de ces cadavres dans une boîte et envoyez-les sans tarder au Liebfeld qui vous renseignera sur la cause de ces décès. Des abeilles se traînent-elles péniblement sur la planchette, agitant fébrilement les ailes sans pouvoir voler, grim pant aux brins d'herbe lorsqu'elles tombent à terre, ramassez-les de même et faites-les analyser car il y a cent à parier contre un que votre ruche est acariosée et qu'elle demande des soins particuliers.

Là, tout est tranquille : quelques ouvrières arrivent chargées de grosses pelottes de pollen, d'autres, lourdes aussi, ont été à l'eau ; elles entrent dans la ruche sans hésitation aucune : dès que la température fraîchit, le calme complet renaît, le trou de vol est désert. Ce sera l'indice d'une ruche normale, dans laquelle la reine a déjà recommencé sa ponte.

Là encore, cependant que le calme a reconquis le rucher, une colonie reste agitée ; des ouvrières vont et viennent devant le trou de vol, descendent la planchette, montent aux parois, cherchent, on ne sait quoi, inlassablement. Notez cette colonie, elle est probablement orpheline et demandera vos soins dès que le temps suffisamment réchauffé vous permettra d'intervenir.

Devant ce trou de vol, quelques ouvrières portent de minuscules pelottes de pollen, elles hésitent, sont peu décidées à rentrer, se consultent. Inscrivez aussi le numéro de cette ruche. Elle a encore une reine, mais bourdonneuse, ou défectueuse ou encore simplement trop vieille pour que les abeilles aient confiance en elle ; de là, leur hésitation, leur conciliabule. Là encore, il faudra intervenir et à la première occasion.

Mais cette ruche, que lui est-il arrivé ? Alors que partout ailleurs la vie se manifeste, que des abeilles sortent, ici c'est la mort, le trou de vol est désert, serait-elle périée ? Si la mise en hivernage a été normale, si vous êtes certains que les provisions sont suffisantes, ne craignez rien ; un peu plus tardive que les autres, votre ruche sera de celles qui vous feront plaisir dans la saison à venir.

Ainsi donc, mon cher débutant, sans ouvrir une ruche, sans déranger vos abeilles, vous pourrez savoir comment se comportent vos colonies au sortir de leur longue réclusion ; vous connaîtrez, avec un peu d'attention et l'expérience aidant, celles qui

réclameront vos premiers soins dès qu'il sera possible d'intervenir. Mais du calme, de la patience, sachez attendre le retour des beaux jours pour faire vos premières visites. Si vous avez été consciencieux cet automne, lors de votre mise en hivernage, si vous avez donné en suffisance et en temps voulu les provisions nécessaires, vos abeilles ne vous demandent rien pour l'instant, si ce n'est de la tranquillité. Toutefois, si l'une de vos colonies se trouvait sans réserves suffisantes, complétez par une belle et bonne plaque de candi que vous poserez délicatement à plat sur les cadres, à moins que vous ne puissiez introduire dans le corps de ruche des rayons de nourriture mis en réserve. (Pas de nourriture liquide en ce moment.) Faites rapidement et surtout remettez bien au chaud.

Mon cher débutant, tout comme moi, vous avez sans doute remarqué que les pillardes ont un flair très sûr, un instinct merveilleux qui les portent à attaquer les colonies faibles et surtout celles qui pour une cause ou une autre (orphelinage, maladie) sont anormales. Très souvent au printemps, ces ruchées subissent les assauts endiablés de ces voleuses en mal de butin. Prenez donc la précaution, si vous avez noté une telle colonie d'en rétrécir l'entrée au maximum pour éviter ce terrible pillage qui, s'il débute avec le retour des beaux jours, risque fort de vous contrarier tout au long de l'année.

Au cours de février donc, mon cher débutant, vous n'aurez pas trop de vos deux yeux bien ouverts pour remarquer, observer, épier. Profitez des belles journées qui vont nous être offertes et, tout en examinant, ne restez pas sourd à la joyeuse chanson de vos abeilles, ivres de ces déjà chaudes caresses de soleil retrouvé.

Gingins, 20 janvier 1947.

M. Soavi.

### **Rapport de l'inspecteur cantonal sur l'état sanitaire des ruchers du canton de Neuchâtel en 1946**

*Au comité de la Caisse cantonale d'assurance  
contre les maladies des abeilles*

Monsieur le président et Messieurs,

L'état sanitaire de nos ruchers est mauvais, il est du devoir de l'inspecteur cantonal de jeter un cri d'alarme et de proclamer l'état de guerre ; nos abeilles sont en danger, l'avenir de nos ruchers est en jeu. Nous devons mener une lutte sans répit contre les ennemis insidieux, nombreux et invisibles, microbes et parasites ; notre vigilance ne doit pas être prise en défaut. Les autorités fédérales et cantonales ont compris le sérieux de la situation et encouragent par leurs subventions la lutte contre les maladies des abeilles, lutte qui ne sera vraiment efficace qu'avec la compréhension et la collaboration de tous les apiculteurs. En effet, si chacun voulait se conformer strictement aux instructions reçues, la bataille serait gagnée d'avance, car nous possédons les moyens de supprimer les foyers d'infection et de contagion.

Ils sont nombreux ceux qui prennent part à la lutte engagée en participant aux conférences, en se documentant, en appliquant les traitements pré-

ventifs, mais trop nombreux sont encore ceux qui négligent complètement les soins à donner aux abeilles et constituent de ce fait un danger pour la collectivité; il en est d'autres encore qui, pour excuser leur négligence, nient l'efficacité des remèdes employés en attribuant à ces derniers tous les méfaits. Enfin, et ce sont les plus dangereux, il en est qui, par une vanité ridicule ou un esprit de contradiction néfaste, nient toutes les récentes découvertes et sabotent notre travail en répandant autour d'eux des inepties.

L'année 1946 est caractérisée tant par la recrudescence de l'acariose que par les efforts pour la combattre. Partout en Suisse, le mal réapparaît avec virulence, partout on se préoccupe des mesures à prendre. Une grande assemblée réunie à Zoug, en avril 1946, tous les inspecteurs de la Suisse alémanique; grâce à la libéralité des départements de l'Agriculture des cantons de Vaud et Neuchâtel, les deux inspecteurs cantonaux de ces régions eurent le privilège d'y assister et en rapportèrent de précieux enseignements.

#### *Travail accompli dans le canton*

Le comité de la C. C. A., sur la base d'un rapport de l'inspecteur cantonal concernant les mesures à prendre pour combattre la recrudescence de l'acariose dans le canton de Neuchâtel et en vertu des articles 3 et 4 de la loi cantonale, décréta l'obligation de déclarer toute colonie périe. Afin d'informer tous les apiculteurs de la décision prise, la circulaire ci-annexée fut envoyée à fin février 46. L'époque était bien choisie puisque c'est au début de l'année que l'apiculteur constate les pertes de l'hivernage. Les effets de la circulaire ne se firent pas attendre longtemps; de nombreux envois d'abeilles mortes (provenant de ruches périées) ont été expédiés au Liebefeld et dans bien des cas l'analyse révéla 100 % d'acariose. Comme le prévoyait le Dr Morgenthaler, la preuve est faite qu'on peut par ce moyen dépister de nombreux foyers dangereux.

Dans la même séance du 2 février 46, sur la proposition de l'inspecteur cantonal, une autre décision importante est prise à l'unanimité, à savoir l'obligation de traiter aux vapeurs de soufre non seulement les colonies contaminées, mais toutes les colonies du canton, comme mesure préventive. Les résultats obtenus au Liebefeld quant à l'efficacité de ce remède sont tout à fait concluants. Les modalités sont examinées séance tenante; le comité décide :

- 1) que les rouleaux de carton soufré seront remis gratuitement aux apiculteurs ;
- 2) que les dits rouleaux seront commandés chez un pharmacien de Berne, dont la fabrication est contrôlée par le Liebefeld et offre toute garantie quant au dosage et à la qualité des produits ;
- 3) qu'une subvention sera demandée au département cantonal de l'Agriculture ;
- 4) que les sections assumeront la répartition du papier soufré et le contrôle du traitement dans leur région respective ;
- 5) enfin que l'inspecteur cantonal se rendra dans toutes les sections pour y donner des conférences avec démonstrations pratique de l'application du traitement.

Ce vaste programme a été rempli à la lettre; remercions tous ceux qui ont contribué à sa réalisation; comités des sections, inspecteurs régionaux, chefs de village et tout spécialement le département de l'Agriculture pour son généreux appui financier.

Des conférences ont été données à Neuchâtel, au Crêt-du-Loche, à Vauxmarcus, à Cernier et à Couvet, devant des auditoires représentant environ 60 % des apiculteurs; des chefs de village ont été désignés parmi les assistants pour instruire les absents et les convaincre. Les rapports des présidents de sections nous manquent; il nous est impossible d'indiquer la proportion

de ceux qui ont appliqué le traitement ; nous attendons avec impatience le début de 1947. Une chose est cependant certaine, c'est que ceux qui auront suivi scrupuleusement les instructions données, n'auront pas à subir au printemps de pertes de colonies (dues à l'acariose).

Dans cet effort considérable accompli pour le maintien de notre apiculture, si d'une part il nous a été agréable de relever le dévouement désintéressé de nombreux collègues, d'autre part nous avons été navré de constater la négligence et le manque de solidarité d'un certain nombre d'apiculteurs qui n'ont pas même pris la peine d'aller chercher les rouleaux soufrés offerts gratuitement. Malgré ces désillusions inévitables, nous ne désespérons pas de voir un jour tous les « dissidents » se joindre aux véritables apiculteurs soucieux de la santé de leurs abeilles. Persévérons dans notre travail, car il faut arriver à convaincre chacun que l'acare existe partout à l'état latent, qu'il peut des années durant passer inaperçu, même si l'analyse microscopique a été négative, et que seul le traitement préventif régulier peut préserver nos colonies.

#### *Inspections 1946*

Mutations parmi les inspecteurs régionaux : M. Bernard Jeanneret, La Sagne, succède à M. Georges Ducommun, Les Ponts-de-Martel, démissionnaire.

M. David Turrian, La Chaux-de-Fonds, ajoute à son secteur ceux de MM. J. P. Schwab et Numa Degoumois, La Chaux-de-Fonds, démissionnaires.

Nous exprimons nos regrets à ceux qui partent, les remercions pour les services rendus et souhaitons aux nouveaux une activité utile à la communauté ; certes, le travail de l'inspecteur n'est pas toujours facile, il faut beaucoup de doigté et surtout beaucoup de dévouement.

Les 21 inspecteurs ont visité 979 ruchers (947 en 1945) comprenant 7338 colonies (7217 en 1945) et se répartissant comme suit :

	<i>Ruchers</i>	<i>Colonies</i>	<i>Moyenne par rucher</i>
Côte neuchâteloise	288	2070	7
Val-de-Travers	191	1358	7
Val-de-Ruz	153	1100	7
Mont. neuchâtelois	246	1894	7,7
Béroche	101	916	9
Total	979	7338	

Les frais relatifs à l'inspection réglementaire du printemps se montent à fr. 1404.— pour 78 journées de travail, auxquels ils faut ajouter fr. 147.40 pour travaux supplémentaires tels que prélèvements d'abeilles dans les régions contaminées, destruction de ruches loqueuses, désinfection, etc.

Nous avons envoyé 335 échantillons d'abeilles ou morceaux de rayons à l'Etablissement de bactériologie du Liebefeld, chiffre encore jamais atteint ; aussi ne pouvons-nous passer sous silence l'extrême obligeance du directeur de cet institut, le Dr Morgenthaler, qui, presque par retour du courrier, nous communique les renseignements précis de l'analyse, ce qui nous permet de prendre des mesures immédiates pour combattre les maladies et leur extension. Que le Dr Morgenthaler veuille bien accepter l'hommage de notre profonde reconnaissance.

#### *Répartition des maladies constatées en 1946*

*Le Sacbrood* semble se rencontrer plus fréquemment ; des foyers ont été constatés aux Brenets, à Montmollin, à Cormondrèche, à Peseux, au Locle.

*Le Mal de mai* (maladies de butinage sur certaines plantes vénéneuses pour les abeilles) est signalé dans les districts de Neuchâtel, de Boudry et du Locle. Des recherches sont en cours pour déterminer l'origine du mal, c'est-à-dire les plantes qui portent préjudice à nos abeilles.

*Le Nosema.* Presque chaque analyse d'abeilles révéla une forte infection

de *nosema* ; dans quelques cas seulement cette maladie était accompagnée de kystes d'amibes dans les tubes de Malpighi. Bien que la présence des spores de *nosema* se trouvât dans presque toutes les colonies, cette infection ne s'est pas montrée très dangereuse cette année, et les pertes ne sont pas très importantes.

*Acariose.* Toutes les régions du canton sont infectées ; 50 foyers ont été découverts, qui se répartissent comme suit :

		<i>Districts de</i>			
<i>Neuchâtel</i>	<i>Boudry</i>	<i>Val-de-Ruz</i>	<i>Val-de-Travers</i>	<i>Mont. neuchât.</i>	
Neuchâtel 5	Boudry 6	Savagnier 5	Travers 3	Martel-Dernier 1	
St-Blaise 1	Bevaix 5		Couvet 1	Chaux-de-Fds 2	
Cornaux 1	Colombier 3				
Cressier 1	Corcelles 2				
Lignièrès 1	Peseux 2				
Landeron 1	Bôle 2				
	Gorgier 7				
	Vaumarcus 1				
Total	10	28	5	4	3

Ces chiffres sont suffisamment éloquentes pour justifier les mesures prises ; en outre il est fort probable que si nous avions pu analyser microscopiquement toutes les colonies, ils seraient bien supérieurs

#### *Loque américaine*

La Côte-aux-Fées	3 colonies détruites
La Chaux-de-Fonds	3 » »
Les Bayards	2 » »
Mont de Boveresse	3 » »

#### *Loque européenne*

La Côte-aux-Fées	2 colonies détruites
Les Verrières	2 » »

En ce qui concerne la loque, il n'y a rien d'alarmant ; au contraire, il semble que la situation s'améliore ; les ruches des régions contaminées subissent plusieurs contrôles au cours de l'année, ce qui a permis de dépister les quelques cas sus-mentionnés ; dans la majorité des cas, il s'agissait de bonnes colonies au début de l'infection ; c'est, semble-t-il plus onéreux pour la caisse d'assurance de détruire une forte colonie, mais en supprimant un début d'infection, on diminue considérablement la contagion et la propagation, de sorte qu'en définitive, c'est une économie.

Le cas des Verrières m'a permis de faire certaines observations. Il s'agit de l'éclosion d'un nouveau foyer. Lors de ma visite, j'ai eu un entretien avec le propriétaire pour essayer de trouver la provenance de la maladie. Il n'y a eu aucun achat de vieux matériel ni aucune transaction d'abeilles ; c'est donc par une autre voie que les germes loqueux ont été amenés. Par contre un début de pillage avait été provoqué environ six semaines avant la constatation de l'infection, par un emballage contenant du miel d'Argentine et qu'on avait négligé de brûler. Connaissant les procédés d'extraction moyenâgeux pratiqués dans l'Amérique du Sud, je ne serais pas loin de croire que le miel de provenance étrangère est suspect et ne devrait en aucun cas être donné en pâture aux abeilles.

#### *Indemnités*

Les indemnités payées aux apiculteurs pour 15 ruches détruites se montent à fr. 816.—, soit en moyenne fr 54.40 par colonie. La plus forte a été cotée fr. 80.—, la plus faible fr. 25.—.

### Conclusion

Elle est simple ; la loque et l'acariose peuvent décimer nos colonies, se propager et devenir catastrophiques, mais la discipline de tous les apiculteurs, sans exception, peut rétablir une situation normale, faire disparaître les foyers d'infection et maintenir la prospérité de nos ruchers. Je ne me fais pas d'illusions ; une longue expérience m'a prouvé qu'il est impossible de convaincre chacun de la nécessité d'une telle discipline. Il y a trop d'incompétents dans notre corporation, ou des trop « malins » qui en savent plus que ceux qui ont consacré leur vie à l'étude des abeilles ; ce sont ces deux catégories d'apiculteurs qui retarderont toujours l'avènement de l'âge d'or de l'apiculture et la réalisation du but que se proposent ceux qui sont à la tête de la lutte entreprise ; je cite le Dr Morgenthaler, le vétérinaire cantonal Dr J. Besse, le président et les membres de la C. C. A., les inspecteurs régionaux. Nous leur adressons à tous nos sincères remerciements.

Le Crêt-du-Loche, novembre 1946. *L'inspecteur cantonal des ruchers :*

Dr Ch. E. PERRET.

### Question

Une ligne à haute tension peut-elle causer des inconvénients à un rucher situé à proximité immédiate ? — Les abeilles seraient-elles très sensibles au courant électrique même à une certaine distance ?

Réponses, s. v. p., au rédacteur.

*Schumacher.*

### Mystérieuse fécondation de la reine

La ruche offre un vaste champ d'observations qui ne sera jamais complètement exploré. Nous cherchons à tâtons dans l'ombre mystérieuse, espérant découvrir quelques nouvelles merveilles, dans les œuvres sublimes du Créateur. Heureux d'en déceler le plus minime détail, nous voudrions en savoir toujours davantage ; c'est ce qui anime notre passion pour ces chères petites abeilles.

La fécondation de la reine est encore un mystère ; nul homme n'a pu la suivre dans son vol nuptial, aucun témoin ne peut attester indubitablement les faits. Puis, est-ce bien certain qu'elle ne soit fécondée qu'une seule fois durant son existence ?

Les faits suivants nous laissent bien sceptiques à ce sujet.

Le 8 juillet 1943, une reine « Nigra », provenant de l'élevage de M. Hayoz à Ottisberg, est introduite dans la ruche No 3, voisinant avec des abeilles de race italienne. Jusqu'au 20 août, rien d'anormal n'est constaté si ce n'est que les abeilles noires nouvellement écloses faisaient contraste avec leurs voisines. Mais, peu à peu, dès cette date, de jeunes abeilles croisées sortaient de cette ruche. Une visite permit de s'assurer que ces croisées étaient bien nées dans cette colonie. Il est important d'ajouter que tous les bourdons issus de cette reine furent de race noire, soit celle de leur mère et non de leur père puisqu'ils n'en ont pas, ce qui prouve la race noire de la mère et celle d'un deuxième fécondateur

de race italienne. On peut donc bien supposer que cette reine fut fécondée une nouvelle fois, après son introduction, par un bourdon des ruches voisines.

En mars 1944, un ami se recommanda pour obtenir une reine de mon élevage, en vue de sauver une colonie avec reine bourdonneuse. A regret, il ne me fut pas possible de me dessaisir de celles que j'avais hivernées. Ne pouvant obtenir de reine, l'opération de sauvetage fut remise à plus tard. Au moment de la première visite cette ruche ne contenait que du couvain de bourdon ; un mois après, une nouvelle visite permit de constater avec étonnement que cette colonie avait de très belles plaques de couvain d'ouvrières. On peut croire que sa reine avait épuisé le fruit de sa fécondation — au moment où elle pondait des œufs non fécondés — et qu'une nouvelle fécondation lui avait redonné toute sa valeur.

Dans la *Blaue* de janvier 1947, M. M. Blapp cite un cas analogue. En mars 1944, sa colonie No 14 ne contenait que du couvain de bourdons. Par suite de maladie et de mauvais temps, il fut obligé de renvoyer à plus tard le changement de cette reine. Lorsqu'il visita à nouveau sa colonie, il fut surpris de constater qu'elle contenait de belles plaques de couvain d'ouvrières ; supposant que cette reine fut fécondée une nouvelle fois, il profita de ce cas pour faire d'intéressantes observations. Cette ruche prospéra, son couvain fut tout aussi bon que l'année précédente, sa reine passa un nouvel hiver et fut remplacée naturellement en juillet 1945.

Nous trouvons des reines bourdonneuses surtout tôt au printemps, soit à la suite d'une ponte et alors que le temps n'est pas propice à l'envol de la reine et au moment où les bourdons sont très rares : elles n'attendraient peut-être que les beaux jours et des amants pour leur permettre de reprendre une ponte normale.

Il n'est donc pas certain que les reines ne soient fécondées qu'une fois. Il serait intéressant que les apiculteurs communiquent leurs observations par la voie du *Bulletin* ; ce n'est qu'en rassemblant une ample documentation qu'on peut, petit à petit, déceler quelques mystères de la ruche.

Le Pâquier, janvier 1947.

*P. Pasquier.*

### **La ruche gratte-ciel**

Les apiculteurs auront lu, avec des sentiments bien différents, les lignes publiées, sous ce titre, au *Bulletin* de janvier ; certains se seront d'emblée réjouis des nouvelles perspectives, de ces futures récoltes doublées et même quadruplées par une nouvelle méthode ; d'autres, surtout les anciens, auront lu et relu ces mêmes lignes, les auront pesées mûrement sans qu'elles leur apportent

tant d'espoir, car ils savent que de la théorie à la pratique le chemin est parfois bien long et sinueux.

Il ne nous vient certes pas l'idée de contrecarrer les bonnes intentions, ni d'aller à l'encontre du progrès ; il faut plutôt admirer le courage de ceux qui se sacrifient pour oser de nouvelles méthodes. Mais, il faut bien le dire, celles-ci ne peuvent être préconisées qu'avec discernement et après avoir subi leurs épreuves ; ce qui convient aux professionnels ne peut, parfois, être suivi par des amateurs, ce qui est bon pour une région peut être néfaste pour une autre. Les membres de la Romande sont essentiellement des amateurs et nous habitons des régions qui ne peuvent être comparées à la Bourgogne ; c'est en se basant sur ces conditions bien différentes que les présentes lignes sont écrites.

Deux exemples suffiront pour démontrer ces différences.

N'allons pas si loin, remontons seulement au 10 mai 1946. Si en ce jour de pleine récolte — bien rare en 1946 — vous aviez supprimé les trois reines d'une ruche gratte-ciel, que serait-il advenu ? Vous souvenez-vous du temps qu'il fit du 10 mai jusqu'en fin juin ? Vous souvenez-vous de ce brouillard, de cette pluie tenace, de cette neige ? Il y a bien des chances que votre manœuvre eut été désastreuse. Votre ruche aurait certainement périclité ; les butineuses persistant à sortir auraient été décimées sans être renouvelées par le couvain naissant et l'espoir d'une deuxième récolte bien aléatoire. Or des printemps tels que celui de 1946 nous en passons bien trop souvent, dans nos régions de la Suisse Romande. Il est prudent de ne pas abuser des loteries car la valeur des lots est bien inférieure à celle des billets. Pour nous, il est préférable de conduire nos ruches de façon que, si la première récolte est compromise, nous puissions espérer sur les suivantes. En apiculture, parfois, seuls l'amour et l'espoir consolent ; ne compromettons ni l'un ni l'autre. Amateurs, ayons des ruches bien chaudes, de jeunes reines prolifiques et très actives au premier printemps, ce sont là, pour nous, les meilleurs atouts, surtout pour nos régions où un mauvais coup de bise imprévisible peut tout compromettre, nous laissant méditer et redire : « Adieu, veau, vache, cochon, couvée ».

La méthode du révérend Père Dugat peut-elle convenir aux amateurs souvent très occupés par le principal, durant la bonne saison ? Pourront-ils disposer du temps nécessaire pour visiter trois fois en vingt jours, un gratte-ciel de 30 à 40 cadres ? Seront-ils certains d'avoir démoli tous les alvéoles royaux, même ceux si bien cachés parmi le couvain ? Pourront-ils ensuite suivre l'élevage ? Le temps sera-t-il favorable pour effectuer toutes ces manœuvres ? Puis il faudra encore prévoir l'introduction des reines dans les compartiments orphelins.

Chers amateurs, ne vous bercez pas d'illusions, certaines méthodes ne peuvent convenir ni pour vous, ni pour des régions froides.

Ces remarques ne sont pas du tout désobligeantes à l'égard du révérend Père Dugat, religieux de la Trappe de la Combes, en Bourgogne, douce contrée de France qui ne peut être comparée ni au Jura, ni à la Gruyère ; ici, la neige couvre les fleurs en mai et la bise amène ses redoutables retours de froid. Félicitons le révérend Père pour son inlassable activité, souhaitons-lui plein succès. Merci à M. Cuénod pour son exposé très clair ; tout ce qui touche à nos amies nous intéresse. Regrettons que la rigueur de notre climat ne nous permette pas de suivre *tous* les bons conseils de nos grands maîtres apiculteurs.

Janvier 1947.

P. Pasquier.



#### *Activité des stations de fécondation en Suisse alémanique au cours de l'année 1946*

Au cours de l'année 1946, il a été expédié par 1355 apiculteurs (1088 en 1945) aux 152 stations de fécondation existant en Suisse alémanique, 14,888 reines (11,180 en 1945). Sur ce nombre, 12,372 majestés ont été fécondées et rendues à leurs propriétaires, ce qui représente du 83,1 %, contre 82,85 % en 1945.

On voit par là toute l'importance que l'on attache, Outre-Sarine, à la question de la race.

#### *Contrôle du miel en 1946*

Il ressort du rapport de M. A. Lehmann, chef du contrôle du miel de l'Association suisse des amis des abeilles, qu'en 1946 le contrôle du miel a été effectué dans 18 cantons comprenant 25,337 apiculteurs groupés en 133 sections.

Voici la situation par rapport à 1945 :

Année	Sociétés contrôlées	Membres		Récolte	
		total	contrôlés	totale kg.	moyenne par col. contr. kg.
1945	53	24 899	1224	107 571	3,69
1946	107	25 337	4273	512 244	6,22

### *Exportations de miel d'Argentine*

L'Argentine a exporté en 1945 3,900,543 kg. de miel dont 1,361,584 kg. aux Etats-Unis, 925,320 kg. en Suisse et 429,279 kg. en Grande-Bretagne.

### *Le sulfothiazol approuvé et contrôlé officiellement aux E. U.*

Nous lisons dans l'*American Bee Journal* de novembre 1946 :

En Floride, le contrôle de la loque américaine est régi par une loi promulguée en 1919 et son application appartient au « State Plant Board ».

Les résultats intéressants obtenus par les savants et les apiculteurs de métier par l'emploi du sulfothiazol dans la lutte contre la loque américaine a poussé le Bureau d'Etat à porter son attention sur ce traitement. Les inspecteurs des ruchers ont été invités à installer sur les terrains de la « Station expérimentale de Floride » à Gainesville, de petits ruchers d'expérimentation dans le but d'obtenir des renseignements de première main sur les effets du sulfothiazol, sur son application et autres faits essentiels.

### *Une colonie d'abeilles en plein New-York*

Deux entomologistes possèdent dans leur logement une ruche d'abeilles. Au début, il n'avaient dans leur laboratoire que quelques abeilles isolées qu'ils soumettaient à des observations scientifiques. Lachées, les abeilles avaient élu domicile derrière une vitrine, où elles semblaient se plaire, car elles partaient le matin par la fenêtre ouverte et rentraient chargées de butin. Actuellement la colonie compte 3000 ouvrières et fournit aux deux savants une bonne ration de miel !

### *Les méfaits du DDT sur les ruchers du Mont Hymette*

Voici ce qu'écrit un apiculteur de cette région :

La récolte 1946 a été minime car on a aspergé par avion toute la campagne avoisinant Athènes au moyen de DDT, ce qui a eu pour résultat de faire périr la plupart des abeilles.

Avant la guerre, nos miels de l'Hymette, par leur finesse et leur arôme, jouissaient d'une renommée mondiale. Les montagnes de l'Hymette sont celles qui s'étendent au sud d'Athènes et qui prennent au coucher du soleil une teinte violette particulière, ce qui a valu dans l'Antiquité à cette ville le surnom de « Cité couronnée de violettes ».

### *... et sur ceux de l'Utah*

Selon M. Arthur G. Pledger, vice-président de l'Association des producteurs de miel de l'Utah, la production de cette année n'a

atteint que le 80 % de la production moyenne de ces quatre ou cinq dernières années. La cause de cette diminution serait due à l'emploi du DDT sur les champs d'alfalfa.

(*American Bee Journal.*)

### **La rentabilité de l'apiculture suisse en 1945**

*34me rapport de la Division des recherches sur la rentabilité de l'agriculture du Secrétariat des paysans suisses, septembre 1946*

(*Suite et fin*)

Le *rendement brut* se compose du rendement en miel, du bénéfice réalisé sur la vente de colonies, d'un accroissement éventuel de celles-ci selon inventaire, du rendement provenant de la cire, des rayons, etc. Les abeilles, la cire et les rayons provenant d'achats du compte privé, ou que ce dernier a reçus à titre de cadeaux ou à l'occasion de loteries ne sont pas incorporés au rendement brut, étant donné que l'on ne considère pas comme tel des accroissements d'inventaire dus à des achats, cadeaux, etc.; ce qui, à la fin de l'exercice, existe encore de ces éléments est passé au débit de ces comptes et n'influence par conséquent pas le rendement brut. D'autre part, une diminution de la valeur d'inventaire résultant de ventes ne représente une perte qu'en tant que le produit de ces ventes est inférieur à la valeur d'inventaire y relative du début d'exercice. — En raison de la très faible récolte de miel, le rendement brut total a diminué par rapport à l'exercice précédent. Il a atteint fr. 22.45 par colonie, contre fr. 57.77 en 1944 et fr. 36.09 en moyenne de la période 1922/45.

Le *rendement net* équivaut à la différence existant entre le rendement brut et les frais d'exploitation. En raison du fort recul du rendement brut, le rendement net s'est aussi réduit (de 30 fr. en chiffre rond par colonie). Au lieu du rendement net de fr. 17.62 par colonie obtenu en 1944, on a enregistré en 1945 une perte de fr. 12.11 par ruche.

Le *revenu* de l'apiculture représente, d'une part, l'indemnisation du travail effectué par le comptable et les membres de sa famille, et, d'autre part, la rémunération de la fortune nette en propre engagée dans l'entreprise. Pour les motifs exposés ci-dessus, le revenu est malheureusement négatif. Au lieu d'obtenir une indemnisation pour son travail et un intérêt pour le capital investi, l'apiculteur a subi en 1945 une perte de fr. 2.78 par colonie.

On obtient le *produit du travail* en déduisant du revenu de l'apiculture un service d'intérêt pour la fortune nette engagée dans l'entreprise apicole. De même que le rendement net et le revenu, il est malheureusement négatif, cet exercice.

Bien que l'année ait été mauvaise, les chiffres de 1945 apportent une nouvelle confirmation du fait que, d'une façon générale, les conditions des exploitations de montagne sont plus favorables

que celles des exploitations de plaine. En dépit de l'aggravation des frais de production, il a été obtenu, en moyenne des entreprises contrôlées sises à plus de 800 m., un modique revenu de fr. 5.59 par colonie. Celui des exploitations sises à une altitude inférieure est négatif. La plus-value enregistrée dans les exploitations de montagne se chiffre à fr. 11.47 par colonie. Les frais de production entendus par kg. de miel se montent, cet exercice, à fr. 9.37 dans les exploitations de montagne, tandis qu'ils atteignent fr. 15.14 dans celles de plaine. Les frais entendus par exploitation sont plus élevés dans les entreprises de montagne ; toutefois, en raison des rendements en miel généralement supérieurs, les résultats définitifs, c'est-à-dire le revenu et le produit du travail sont plus avantageux que ceux des exploitations de plaine.

Le tableau ci-après renferme les résultats des exploitations sises à plus de 800 m. d'altitude, comparés à ceux des exploitations sises à moins de 800 m., et aux chiffres de la moyenne générale de 1945.

*Résultats des comptabilités apicoles  
groupées selon l'altitude, en 1945*

	A PLUS DE 800 M.		A MOINS DE 800 M.		MOYENNE	
	Par exploit- ation	Par colonie	Par exploit- ation	Par colonie	Par exploit- ation	Par colonie
	NOMBRE DES COMPTABILITÉS					
	22		72		94	
Nombre des colonies	33,27	—	27,21	—	28,63	—
Capital actif fr.	4801	144	3595	147	4183	146
Rendement en miel kg.	132	3,95	65	2,38	80	2,81
Temps consacré au travail h.	241	7 <sup>15</sup>	159	5 <sup>50</sup>	178	6 <sup>13</sup>
Achats de sucre, etc. fr.	464	13,95	366	13,45	389	13,60
Autres frais courants d'expl. fr.	396	11,90	314	11,54	334	11,63
Frais de la main-d'œuvre fr.	362	10,88	238	8,75	267	9,33
Total frais d'exploitation fr.	1222	36,73	918	33,74	990	34,56
Service d'intérêt fr.	240	7,21	200	7,35	209	7,31
Frais de production, au total fr.	1462	43,94	1118	41,09	1199	41,87
par kg. de miel fr.	9,37	—	15,14	—	12,88	—
Rendement brut total fr.	1046	31,44	520	19,11	643	22,45
Rendement net fr.	-176	-5,29	-398	-14,63	-347	-12,11
Revenu fr.	186	5,59	-160	-5,88	-80	-2,78
Produit du travail, au total fr.	-54	-1,62	-360	-13,23	-289	-10,09
par heure de travail fr.	-0,22	—	-2,27	—	-1,62	—

*En résumé, l'année apicole 1945 appartient aux plus mauvaises au point de vue des rendements. En moyenne des exploitations contrôlées, les apiculteurs n'ont obtenu ni rémunération*

*pour leur travail, ni intérêt pour le capital investi.* Dans l'ensemble du pays, les résultats sont encore plus désavantageux que ceux des exploitations contrôlées.

### **Le sans-gêne de la radio**

C'est sous ce titre suggestif d'un article paru dans la *Terra vaudoise* du 23 novembre 1946, que M. Lugeon, chef de la Station cantonale d'arboriculture, a protesté avec pertinence contre la façon d'agir des directions de Radio-Lausanne et Radio-Genève qui ont purement et simplement reporté les causeries agricoles du dimanche au lundi, sans en prévenir ni les auditeurs, ni les conférenciers.

Les agriculteurs paient leurs taxes et ont droit à recevoir la très modeste part qui leur revient, dit M. Lugeon, qui réclame avec raison le retour des causeries du dimanche, parce que ce jour-là est le seul où les paysans disposent du temps d'écoute nécessaire.

Mais ces causeries n'intéressent pas que la classe dite « paysanne » seulement. Combien nombreux sont les citadins venus eux-mêmes, si ce n'est leurs ascendants, de la campagne ? Et si, aujourd'hui comme hier, nombre d'entre eux désirent posséder un lopin de terre pour y planter leur tente, c'est l'appel de la terre qui les y pousse.

Les studios de Lausanne ou de Genève n'ont pas jugé opportun si non d'excuser, du moins d'expliquer cette mesure où l'arbitraire le dispute au manque de courtoisie. Cependant, l'avalanche de réclamations provenant d'auditeurs de toutes nuances sociales et professionnelles ont contribué à la réintroduction, dès le début de cette année, de l'horaire du dimanche de 12 h. 15 à 12 h. 25, le temps d'écoute restant diminué de cinq minutes. Que sont ces dix minutes par semaine consacrées à l'agriculture et ses activités annexes ? Autant dire rien ! On n'est pas si chiche pour le sport par exemple ou le « Quart d'heure vaudois », même rénové (ou, soit dit sans malice, des simili-Vaudois d'outre Sarine se moquent de nous autres bons Vaudois, exagèrent nos défauts, minimisent nos qualités), empiètent largement de cinq minutes sur l'horaire.

Ces causeries, si appréciées pour leur haute valeur de vulgarisation, doivent être replacée à l'heure qui leur avait été primitivement réservée, soit de 14 h. à 14 h. 15, moment combien plus favorable pour l'écoute que celle qui vient de nous être concédée à 12 h. 15, juste le temps où les dames sont accaparées par des préoccupations domestiques.

Les membres de notre « Compagnie », apicultrices et apiculteurs, ont été, autant que les agriculteurs, surpris du procédé ar-

bitraire de la Radio qui n'a, qu'à demi cédé à la résistance provoquée par un geste que rien ne justifie.

Il est désirable que satisfaction complète soit donnée en rétablissant le « statu quo ante » pour ces causeries. C'est pour cette raison que j'engage tous, apicultrices et apiculteurs, que la question intéresse, d'exprimer leur opinion à ce sujet auprès du secrétariat de l'Association des ingénieurs-agronomes de la Suisse romande, Ecole de Marcellin sur Morges.

En attendant, il serait intéressant de connaître l'avis de Madame E. D. M., rédactrice de la « Page de la femme ».

Appuyé ! *Schumacher.*

*J. Renaud.*

### **La page de la femme**

Je vous ai déjà dit dans une précédente page de la femme : que le jardinage devrait être à la fois le plaisir et le devoir d'un bon apiculteur. Cette honnête et douce passion n'est pas le fait unique de quelques privilégiés de dame Fortune. Elle séduit le cœur du pauvre comme celui du riche et donne à tous d'égales jouissances. Aussi, pendant que nos abeilles sont au repos, cherchons-nous ensemble quelques bons moyens de mener à bien nos essais horticoles.

Comment, avec des moyens tout simples, obtenir des boutures, semer les plantes délicates et posséder quelques jolies plantes vigoureuses et bien fleuries. Les fleuristes eux, possèdent des couches, des chassiss, des serres. Et nous, que possédons-nous ? de vieilles caisses, un peu de vieux verre à vitre. Allons-nous nous décourager pour si peu ? En feuilletant un almanach vieux presque de cent ans, je trouve de quoi nous tirer d'embarras. Voici l'article tel que je l'ai trouvé ; j'espère qu'il vous fera plaisir, vous intéressera, et vous incitera à essayer !

« Pour faire l'omelette, il faut casser des œufs, tout le monde sait cela, mais ce que vous ignorez peut-être, c'est qu'au lieu de rejeter avec dédain les coquilles, vous devez conserver soigneusement ces débris culinaires, qui pourront se transformer bientôt en ustensiles précieux pour vos modestes cultures ; la coquille d'œuf ne coûte rien, sa forme est toujours parfaite, l'ouvrier qui la façonne ne se trompe jamais, chacun peut la percer à sa guise et ses parois très minces s'échauffent facilement sur la couche ; prenez donc une coquille, faites au fond de sa cavité un petit trou de 2 à 3 mm., à l'aide d'un morceau de bois que vous aiguiserez en forme de plantoir, remplissez ce vase improvisé de terre fine ou achetez-la chez un jardinier ; ces coquilles, une fois remplies, ne pourront se tenir debout, autre difficulté et voici la solution : prenez une petite caisse en bois dont les bords auront de 10 à 12 cm. de hauteur, mettez au fond 5 à 6 cm. de sciure de bois, de sable

fin ou de terre, ou une caisse plus profonde, au fond de laquelle vous pourrez placer 20 cm. de fumier chaud bien tassé, recouvert de 6 cm. de sciure de bois et vous avez une couche plus puissante, vous placerez alors facilement vos coquilles en les enfonçant dans la sciure de bois, de sable ou de terre, puis vous sèmerez vos fleurs, vous mettrez deux à trois graines dans chaque coquille, vous arroserez légèrement, après quoi vous placerez la caisse sur votre fenêtre, votre terrasse ou votre balcon, ayant soin de l'incliner un peu du côté du soleil en mettant sur le bord postérieur deux petites cales en bois de 5 cm. d'épaisseur. Enfin, vous couvrirez cet appareil avec un carreau de vitre, qui ne glissera pas malgré sa position légèrement inclinée, parce que vous aurez eu la précaution de piquer dans le bord extérieur de la caisse deux pointes qui le retiendront. Inutile d'ajouter qu'il faudra couvrir le verre pour favoriser la germination ; donner graduellement de la lumière ; quand vos graines seront levées, découvrir et donner un peu d'air en soulevant le carreau, à mesure que vos plantes grandiront et prendront de la force, arracher dans chaque coquille les sujets les plus faibles et ne laisser que les plus vigoureux, ce sont là des principes généraux ; vous comprendrez déjà que quand vos plantes auront acquis une certaine force, le moment sera là pour les mettre à la place qui leur est destinée ; vous prendrez une coquille, vous la casserez en frappant dessus très légèrement, vous enlèverez les parois à peu près comme si vous voulez peler un œuf dur, et vous aurez alors une petite motte bien faite, bien garnie de racines, vous arrosez et vous mettez pendant quelques jours à l'ombre votre végétal qui, traité de la sorte, ne s'apercevra pas de la transplantation. On appréciera surtout les avantages de ce moyen lorsqu'on aura de ces plantes très difficile à la reprise ; ce moyen peut être employé aussi pour les melons (F. Boncennes).

S. D. M.

\*  
\* \* \*

Notre si active amie et collègue, Mme D. du beau vallon des Pars, à nouveau, me prie d'écrire pour la page de la femme. Elle a à cœur que cette page, dans notre bulletin apicole, ne reste pas blanche ; et je dois dire que je l'admire comme elle arrive, mois après mois, à nous dire quelque chose de nouveau.

Je saisis l'occasion pour demander à d'autres apicultrices — n'importe où elles se trouvent — d'envoyer quelques petites histoires vécues, avec leurs abeilles, à M. le rédacteur Schumacher. Je m'adresse tout particulièrement à ces amies de Bex « bien connues » et si assidues et vivantes à toutes nos assemblées. Peut-être que leur plume saura mieux écrire que la nôtre !

En ce moment où j'écris ces lignes — 17 janvier 1947 — nous

avons un temps merveilleusement chaud à Gryon, on peut rester assis sur les balcons, en plein soleil, sans s'emmitoufler. Plusieurs abeilles font leur apparition et se croient sûrement déjà au printemps. Ces sorties précoces me donnent une certaine inquiétude, car nous avons encore la neige et c'est bien à craindre qu'une grande partie de toutes ces abeilles qui ont risqué une grande distance pour venir fureter dans les cuisines, ne puissent plus rentrer dans leur ruche. Si elles tombent dans la neige, elles ne peuvent plus en ressortir. Je crois que chacun voit revenir le printemps avec plaisir et tout particulièrement nous autres gens « piqués ».

Nous pourrons — Dieu voulant — passer, de nouveau, de beaux moments au rucher et chaque année nous apprenons quelque chose d'autre. Pour ce qui concerne les piqûres, elles sont toujours les mêmes. Si on a de la peine à s'y habituer — comme débutant — après quelques années, on ne les sent plus. L'agressivité des abeilles est souvent due à une maladresse ou un faux mouvement de notre part. Avec un enfumoir fonctionnant bien, un voile, une blouse blanche — sans gants — nous pouvons travailler, dans la ruche bien tranquillement. Il faut surtout ne pas être pressée ni énervée si on a quelque travail à faire au rucher, car ce sont des choses que les abeilles ne supportent pas, et nos mouvements doivent être mesurés autant que possible. Ce qui n'est pas toujours facile, je crois, pour nous autres femmes, car il y a toujours tant de petites affaires dans le ménage qui nous attendent encore, à côté des abeilles.

Je souhaite tout le meilleur (le miel) pour cet an nouveau, à chacune qui lira ces lignes et quoi qu'il arrive : courage et persévérance.

J. B.

### **Pesées des ruches sur bascules du 11 décembre au 10 janvier**

Morges, alt. 378 m., diminution 1200 gr. — Genève I, alt. 390 m., dim. 1050 gr. — Genève-ville, alt. 390 m., dim. 800 gr. — Bex I, alt. 430 m., dim. 700 gr. — Delémont, alt. 440 m., dim. 1200, 1250 et 1100 gr. — Territet, alt. 474 m., dim. 850 gr. — Berlincourt, alt. 505 m., dim. 1400 gr. — Senarclens, alt. 586 m., dim. 950 gr. — Rue (Fr.), alt. 650 m., dim. 700 gr. — Dombresson, alt. 743 m., dim. 1600 gr. — Chartreuse de la Valsainte, alt. 1017 m., dim. 700 gr. — Savagnier (N.), dim. 820 gr. — Ste-Croix, alt. 1090 m., dim. 1100 gr. — L'Etivaz, alt. 1140 m., dim. 2350 gr.

### **Stations d'observations**

Cointrin-Genève, alt. 391 m., du 11 novembre au 10 décembre, dim. 500 gr., température minima 3,3, maxima 12,2 degrés, pluie 91 mm. — Marcelin s/ Morges, alt. 398 m., dim. 2255 gr. — Cha-

teauneuf, alt. 510 m., dim. 1100 gr., température minima 12,3, maxima 11,7 degrés, précipitations : 8 jours, 61,4 mm. — Cernier (N.), alt. 825 m., dim. 1000 gr., température minima 13, maxima 3 degrés, neige 9 jours, 47,4 mm. eau.

Delémont, janvier 1947.

*J. Walther.*

### Communiqué du Liebefeld

Section : Maladies des abeilles  
par le Dr O. Morgenthaler

#### *Surprenant recul de l'infection noséma-amibes*

Comme on le sait, la phtysie printanière, contagieuse et épidémique, apparaît certaines années à divers états de gravité. Nous considérons cette maladie comme une double infection de noséma et kystes d'amibes. La dernière infection grave remonte à l'année 1937. Les dommages subis alors conduisirent à la fondation de la Caisse d'entr'aide au sein de la Société suisse-allemande des Amis des abeilles. Malgré quelques recrudescences passagères, cette maladie est en régression constante depuis lors, si bien que, au cours des examens des échantillons reçus en 1946, nous en sommes venus à nous demander si le noséma, notamment les kystes d'amibes, allaient complètement disparaître. Un parallèle entre les chiffres des deux années fait constater l'étonnante différence. Nous restreignons les indications aux six premiers mois de l'année, car, au cours de la seconde moitié, l'infection subit un recul considérable.

*Tableau comparatif des recherches*

	Echantillons de 1937			Echantillons de 1946		
	Total	Avec noséma	Avec kystes	Total	Avec noséma	Avec kystes
Janvier	503	103 = 17,4 %	35 = 5,9 %	148	17 = 11,5 %	—
Février	578	159 = 27,5 %	58 = 10,0 %	731	60 = 8,2 %	—
Mars	1085	278 = 25,6 %	112 = 10,3 %	2459	185 = 7,1 %	12 = 0,5 %
Avril	3089	939 = 30,4 %	240 = 7,7 %	1966	261 = 13,3 %	11 = 0,6 %
Mai	4440	1894 = 42,7 %	157 = 3,5 %	1287	206 = 16,0 %	2 = 0,2 %
Juin	1857	416 = 22,4 %	24 = 1,3 %	728	46 = 6,3 %	3 = 0,4 %
Total	11642	3789 = 28,3 %	626 = 5,4 %	7319	775 = 10,6 %	28 = 0,4 %

Avant 1946, il n'est encore jamais arrivé chez nous de trouver plus du 80 % des échantillons indemnes de noséma en mai, mois que l'on peut carrément nommer le « mois du noséma ». Les 28 cas avec amibes décelés en 1946 proviennent de 22 ruchers. La plupart du temps, une seule colonie par rucher était trouvée at-

teinte, alors qu'en année d'épidémie ordinaire des ruchers entiers étaient infectés de kystes. Il est fort remarquable de plus que, dans 7 cas seulement sur les 28 signalés ici, nous ayons réussi à trouver des kystes dans les tubes de Malpighi. Ce fait nous fournit la preuve que les rares parasites trouvés n'ont pu ni se multiplier ni se propager. En concordance avec les résultats de ces examens microscopiques, nous signalons aussi le fait qu'aucun cas grave de phtysie contagieuse n'a été révélé en 1946.

Chez nous, il n'est encore jamais arrivé de trouver plus du 80 % des échantillons indemnes de noséma en mai, mois que l'on peut carrément nommer le « Mois du Noséma ». Les 28 cas avec amibes décelés en 1946 proviennent de 22 ruchers. La plupart du temps, une seule colonie était atteinte, par rucher, alors qu'en l'année d'épidémie ordinaire, des ruchers entiers étaient trouvés infectés de kystes. De plus, il est remarquable que sur les 28 cas, 7 seulement présentaient des kystes dans les tubes de Malpighi, ce qui se produit pourtant facilement par forte infection. Fait qui nous fournit la preuve que les rares parasites trouvés n'ont pu ni se multiplier ni se propager. En concordance avec les résultats de ces examens microscopiques, nous signalons le fait qu'aucun cas grave de phtysie contagieuse n'a été révélé en 1946.

Est-ce à dire que nous pouvons maintenant respirer, que nous pouvons considérer tout danger de phtysie comme écarté et, par conséquence, envisager jusqu'à la suppression de la Caisse d'entr'aide du Noséma ? Les expériences acquises durant les dix dernières années nous font considérer un tel optimisme comme prématuré. Nous connaissons encore insuffisamment les causes qui déterminent l'apparition et la disparition d'épidémies du type de celle Noséma/Amibes. Une rapide propagation des agents qui les provoquent engendrerait du même coup une phtysie générale et soudaine. Nous mettrons plutôt à profit l'actuelle carence qui nous est dispensée pour étudier plus exactement les conditions extérieures qui influencent ou favorisent la propagation de la maladie (en particulier le temps; voir R. Lotmar, numéro de février 1943); les mesures préventives recommandées aux apiculteurs, telles que le nourrissage tôt en automne, le flambage des rayons et des ruches, devraient se généraliser encore davantage, cela pour le bien général; de même, les recherches d'un remède approprié ne devraient pas se relâcher. Avant tout, continuons à accorder nos soins à la Caisse d'entr'aide du Noséma qui sera notre meilleur soutien à l'heure du danger.

Une opinion, une « théorie » devrait être radicalement extirpée : celle selon laquelle le nourrissage au sucre est la cause essentielle des dommages du noséma. Les colonies de la Suisse ont à peine connu dans le passé une « ère du sucre » (Zuckerzeitalter)

comparable à celle qu'elles viennent de traverser durant les dernières années déficitaires. Pourtant, durant ce temps, à peine a-t-on entendu des plaintes relatives à un développement printanier défectueux constaté dans les colonies.

Lorsque, dans les pays ravagés par la guerre, les recherches reprendront leur cours régulier, nous recevrons certainement de précieux renseignements au sujet de la dépendance de l'épidémie par rapport aux circonstances extérieures. La phtysie s'est-elle aggravée dans ces colonies insuffisamment alimentées et mal soignées ? Nous savons déjà que c'est le cas pour l'acariose et la loque. Mais la propagation de la phtysie n'a pas nécessairement le même cheminement et ne découle pas des mêmes causes que ces deux infections.

Nous avons déjà indiqué les intéressants rapports réciproques existant entre l'infection *Noséma-Amibes* et l'acariose. L'agent de la phtysie abrège la vie des abeilles. Ainsi la vie de l'acare est compromise, car le développement complet de ce parasite exige trois à quatre semaines. La forte recrudescence de l'acariose constatée en ces dernières années est-elle peut-être en relation avec la régression de la phtysie, en est-elle une des conséquences ?

Le trad. : *Ed. Fankhauser.*

### Vétérans

La belle tradition de fêter nos vétérans et de leur offrir un souvenir continuera cette année. MM. les présidents de sections sont priés de consulter leurs archives et de nous indiquer le plus vite possible, les noms des ayant-droit. Les apiculteurs qui ont plus de 35 années de sociétariat et qui constatent que leur président les oublie voudront bien lui rafraîchir la mémoire.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 20 février, au plus tard. Passé cette date, elles seront reportées pour 1948. Les adresser à *Charles Thiébaud*, à Corcelles (Ntel).

Corcelles (Ntel), le 14 janvier 1947. *Charles Thiébaud.*

### CONCOURS DE RUCHERS EN 1946

(Suite)

1150 m. — *CRETENAND Olivier, Isérables (Martigny)*

Pour arriver là-haut, tout là-haut, le seul moyen est de confier son existence au téléphérique qui vous transporte de Riddes, au bord du Rhône (477 m.) à Isérables (1150 m.) en 10 minutes. Impossible d'y monter avec l'auto par le sentier à piétons, sentier rocailleux et large d'un mètre environ. Au village, cinq mulets seulement, y compris celui qui, bâti, fait la poste dans les environs. Mais quelle vue et quel emplacement pour les abeilles qui volent à travers la vallée pour butiner les mayens d'en face.

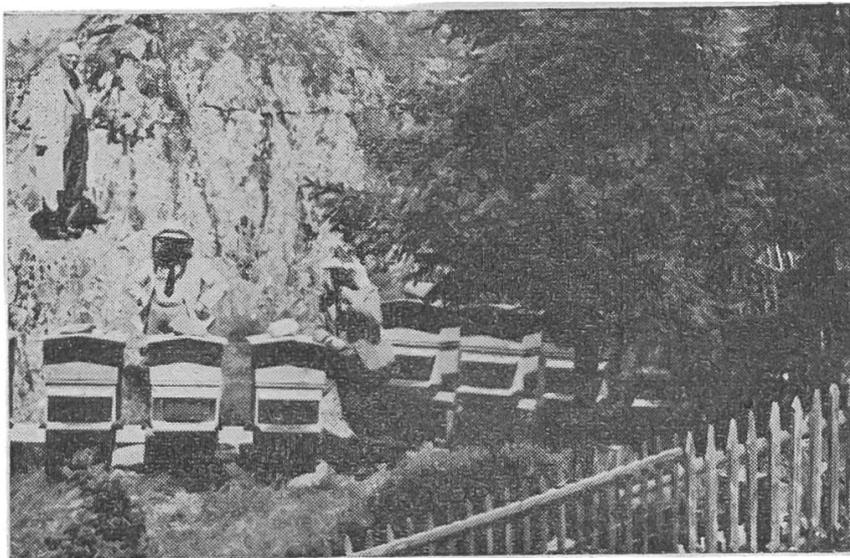
Tout est en pente ici. M. Crettenand a dû creuser le roc pour y déposer ses ruches dans le jardin au-dessus de son habitation. Très belle installation. Un filet d'eau descend d'un bloc de rocher et forme un abreuvoir idéal.

Belles colonies, bonnes populations, reines non marquées. Quelques saules et un tilleul ont été plantés. Outillage complet, annotations bonnes, malheureusement comptabilité par trop sommaire. Elevage bon.

IIme catégorie, 92 points, médaille d'or.

717 m. — *VOUTAZ Ernest, Sembrancher (Entremont)*

M. Voutaz fait de l'apiculture en grand. Il ne craint pas les déplacements et l'ouvrage. A Bourg-St-Pierre (1633 m.), à Sem-



Rucher Voutaz, Bourg-St-Pierre

brancher, à la Garde, il possède une cinquantaine de colonies. Les reines ne sont pas marquées et quelques-unes gagneraient à être remplacées. Des cadres sont à réformer. Outillage complet. Annotations et comptabilité très bien. Pas d'élevage. Bon apiculteur. L'emplacement de Bourg-St-Pierre est très bien trouvé et nous pourrions répéter ce que nous disons plus loin de celui de la Fouly, Val Ferret. Ce doit être merveilleux, pour celui qui aime la nature, de cultiver des abeilles dans de telles contrées.

Ire catégorie, 91 points, médaille d'or.

411 m. — *PECLARD Olga, Bex (Chamossaire)*

Mlle Péclard s'est trouvée, au décès de son regretté père, dans une situation qu'elle a envisagée avec courage. Un train de cam-

pagne, des vignes et un très grand rucher à conduire. Elle possède actuellement 160 colonies et pratique l'apiculture pastorale. Sa science apicole est connue de ses collègues et elle est un membre actif et dévoué de sa section. Elle a suivi les cours du Liebefeld et pratique l'apiculture de main de maître. Nous visitons trois ruchers lui appartenant. A Bex, où elles ne conserve que les ruches insuffisamment développées pour être montées en montagne et des essaims.

A Frénières (850 m.), elle a de belles colonies, bien populeuses et du miel. A Béviex (485 m.), où nous visitons un grand rucher Layens avec une superbe récolte. Avec un tel cheptel, il lui est difficile d'avoir toutes ses ruches vernies et en parfait état. Quelques bâtisses devraient être renouvelées. Les annotations concer-



Rucher Voutaz, Bourg-St-Pierre (on cherche un essaim)

nant les colonies sont sommaires. L'élevage n'est pas pratiqué, tout au moins dans une mesure suffisante pour un rucher de cette importance. Les reines ne sont pas marquées. Comptabilité de Brugg parfaite.

Ire catégorie, 91 points, médaille d'or.

(A suivre.)

### Revue étrangères

Nos collègues de France ont encore beaucoup de difficultés à surmonter pour paraître régulièrement. Certaines d'entre ces revues n'ont pu encore sortir leur numéro de décembre. Il faut donc prendre patience. Nous avons transmis les demandes qui

nous sont parvenues. Mais nous prions ceux qui ont versé fr. 6.— pour 1947 de bien vouloir verser encore un supplément de fr. 1.— à notre compte de chèques postaux, le prix ayant dû être majoré.

## **NOUVELLES DES SECTIONS**

### **Côte Neuchâteloise**

Assemblée statutaire le dimanche 9 février, à 14 h. 20 précises, au Cercle libéral, 1er étage, à Neuchâtel.

*Ordre du jour* : 1. Procès-verbal. 2. Admissions. 3. Rapports : du président, du caissier, des vérificateurs de comptes. 4. Nominations : du président, de trois membres du comité, rééligibles, des vérificateurs des comptes de 1947, des délégations à l'assemblée cantonale et à celle de la Romande. 5. Rapport de M. Chervet sur les comptes de la Caisse d'assurance contre les maladies des abeilles. 6. Programme de 1947. 7. Divers. *Le comité.*

### **Montagnes neuchâteloises**

Les membres de notre section sont invités à se retrouver en réunion amicale, le jeudi 13 février, à 20 h. 15, au café de la Paix, 74, rue de la Paix, à La Chaux-de-Fonds.

### **Société d'apiculture de Lausanne**

La réunion amicale de février aura lieu le samedi 15, à 20 h. 15, à la Cloche, rue Pichard 20.

*Sujet* : Coup d'œil vers le proche avenir. *Le comité.*

### **Société genevoise d'apiculture**

Réunion amicale, lundi 10 février, à 20 h. 30 précises, au local, rue de Cornavin 4.

*Sujet* : Caractère des abeilles et des colonies, par M. Ch. Rucksthul père.

### **Section des Alpes**

*Convocation.* — La séance d'hiver aura lieu à *Aigle*, selon décision de l'assemblée générale d'automne 1946.

Elle est fixée au *dimanche 9 février 1947, à 14 heures*, à la grande salle de l'*Hotel du Nord*.

*Ordre du jour* : 1. Admissions et démissions. 2. Procès-verbal. 3. Rapport du président sur l'exercice 1946. 4. Les qualités du nourrisseurs, sa capacité (introducteur : A Porchet). 5. La première visite (introducteur : A. Cherix). 6. Discussion. 7. Divers et propositions individuelles.

Comme à l'accoutumée, la séance se terminera par une petite tombola.

En espérant que vous répondrez nombreux, par votre présence, au présent avis, le comité rappelle les « apports sur le bureau » à annoncer à l'avance au président.

*Pour le comité* : A. Porchet, secrétaire.

### **Béroche et environs**

#### *Assemblée générale*

Convoquée à Bevaix pour la première fois, notre section comptait à l'appel, le 50 % de ses membres. M. Henri Porret, président, ouvre la séance en saluant parmi nous notre membre d'honneur, Ch. Thiébaud du comité central, M. le Dr Zimmermann, notre conférencier du jour, et MM. Ruckstuhl fils et Stocker de la Genevoise. C'est avec un plaisir tout particulier que nous avons estimé la visite d'une section amie, à notre assemblée générale, et espérons que ces visites d'amitié se feront sur une plus grande échelle à l'avenir.

Le président, dans son rapport de gestion, fait ressortir les caractéris-

tiques de l'année 1946. Année de disette, après un printemps prometteur où la grêle est venue anéantir, en quelques minutes, tous nos espoirs. Récolte moyenne de 0 à 1,5 kg. par colonie, certaines même sont mortes de faim. A la suite d'une forte infection d'acariose, le vétérinaire cantonal, d'entente avec l'inspecteur en chef, décrétait le traitement obligatoire aux vapeurs de soufre à partir du mois de mai. Les quelques mille ruches de notre section furent toutes traitées et les analyses d'automne faites par le Liebefeld font constater des acares morts dans les trachées d'abeilles. Traitement concluant qui sera poursuivi en hiver avec le liquide de Frow. La caisse subit les assauts du temps et quoique nos exigences soient plus que modestes, un déficit appréciable doit s'inscrire dans la colonne pour faire la balance. La Romande elle aussi demande une augmentation et en plus, l'assurance des ruches révisée sur une nouvelle base. Pour parer à des demandes successives d'augmentation une marge suffisante est votée par l'assemblée. La cotisation pour 1948 est fixée à fr. 10 —. Un suppléant aux assemblées de la Romande et de la Neuchâteloise, ainsi qu'un vérificateur de comptes sont nommés et la parole passe à notre ami Ch. Thiébaud. Il nous raconte avoir vu à Lausanne un beau film sur les abeilles et nous informe que pour toute colonie en vie le 11 février nous aurons 5 kg. de sucre. Cette décision de l'OGA nous est particulièrement agréable.

Introduit par notre président, M. le Dr Zimmermann prend alors la parole pour nous exposer sa conférence ayant pour titre : « Venin et immunité ». Ce sujet qui est rarement traité, faute de conférencier scientifique faisant de l'apiculture, nous révèle beaucoup de choses. Le Dr Zimmermann est plutôt un charmeur si bien que nous croyons faire fausse route en apiculture en utilisant voile, gants, voir même cuirasse pour visiter nos petites amies. La comparaison des doses de venin appliquées tant aux animaux qu'aux hommes ainsi que le moyen de lutter contre les effets nuisibles de l'intoxication nous intéresse particulièrement. Les sections en quête de conférencier ne doivent pas manquer d'avoir recours au Dr Zimmermann. Dans la discussion qui suivit cette conférence, il est abordé le problème de l'élevage de race en Suisse romande. Notre conférencier voudrait voir recréer la souche du pays, pure, permettant d'élever des abeilles aussi travailleuses et intéressantes que ce qui est obtenu par métissage. Si le métissage donne les résultats que l'on connaît, il perd ses effets en deuxième et surtout en troisième génération pour retourner à l'un des sangs primitifs. Nos éleveurs qui travaillent avec mérite et acharnement sur des bases sans cesse mouvantes pour donner à l'apiculture romande des sujets d'élite, auraient une tâche simplifiée si on pouvait recréer la souche No 1 ayant toutes les qualités de base. C'est aussi ce qu'en pensent nos grands éleveurs présents, MM. C. Ruckstuhl et H. Porret. L'assemblée est levée sur cette grande tâche : créer la souche No 1. Qui y parviendra ? Un prochain article du Dr Zimmermann dans le *Bulletin* reprendra la question. tm.

### **Société d'apiculture de la Veveyse**

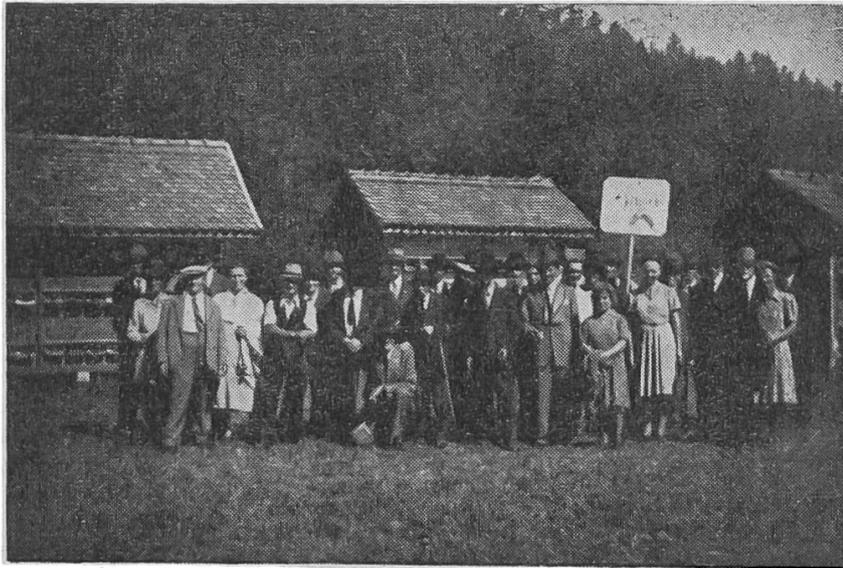
#### *Echos de l'activité de la Société en 1946*

Nous avons eu en cette année 1946 le privilège de suivre un cours de trois jours, réparti selon les saisons et donné avec toute la compétence que nous lui connaissons, par M. A. Loup, inspecteur des ruchers de la Gruyère.

Le 9 mai eut lieu la première journée à l'hôtel de la Gare à Bossonnens. Notre collègue, Marcel Cottet, avait mis son rucher à notre disposition. Ce fut une belle journée à la fois théorique et pratique, en tout point réussie, suivie par 40 participants enthousiastes et désireux de s'instruire. Au début de l'après-midi, un essaim sortit bien à propos ce qui permit au conférencier d'enseigner d'une façon, on ne peut plus pratique, la cueillette de l'essaim, puis la conduite de l'essaim et de la souche et l'utilisation des alvéoles. Bon début ; chacun rentra chez lui enchanté.

Une deuxième journée nous réunit à nouveau le 24 juin, à Semsales. L'inclémence du temps rendit le travail aux ruchers de nos collègues Suchet et Gothuey plutôt difficile. Néanmoins, M. Loup s'ingénia de son mieux à faire comprendre à son auditoire le sujet « l'élevage des reines » et y réussit grâce à son enseignement clair et pratique.

Le 25 juillet, à St-Martin, la troisième journée fut suivie avec la même assiduité et le même intérêt. La partie pratique se déroula au rucher de notre collègue vétérinaire, Célestin Maillard. A part la question de l'élevage et la formation des essaims, nous avons entendu de judicieuses directions relatives à la mise en hivernage et un exposé très clair sur les maladies des abeilles. Le cours était ainsi terminé. Merci au maître dévoué qui a réussi à nous inculquer les secrets de la science apicole et à nous faire mieux aimer



et apprécier l'apiculture. Merci aussi au comité de la Société qui ne néglige rien pour instruire ses membres.

Pour couronner ces journées si instructives, il a organisé une magnifique course en Gruyère, le dimanche 4 août. Grâce au soleil qui avait bien voulu être de la partie et à notre orchestre improvisé, « La Piquante » - à qui nous adressons nos remerciements, la joie ne cessa de régner parmi les participants qui, au nombre d'une centaine, ont eu la bonne aubaine de jouir de cette belle journée, confortablement installés dans trois magnifiques autocars des G. F. M. Nous avons eu le très grand plaisir de visiter les superbes ruchers de M. Loup, que nous envions. Ils sont dignes du maître.

Notre course se poursuit à travers les sites enchanteurs de la verte Gruyère. Après un copieux pique-nique à Charmey, nous avons poursuivi notre course jusqu'à la Valsainte. Sous la conduite de M. Loup et grâce à l'amabilité d'un Père du couvent, nous avons pu visiter de belles colonies et un laboratoire très intéressant.

Nous ne saurions clôturer cette modeste chronique sans remercier nos hôtes de ce jour pour leur généreux accueil. Nous devons un merci spécial à la Société d'apiculture de la Gruyère pour son aimable réception et à nos collègues Loup et Pochon dont nous conservons le meilleur souvenir.

En résumé, belle et réconfortante journée, empreinte de la plus cordiale camaraderie, pour les apiculteurs de la Veveyse. *Un participant.*

CHERCHE à acheter d'occasion  
pour rucher, une

## construction en bois démontable

de 3 × 3 m.

Faire offres à M. Louis Gay, Satigny  
(Genève).

## A vendre

à partir d'avril quelques fortes colonies de réserve sur 6 cadres, système suisse, reines 1946.

Très beaux nucléi sur 6 demi-cadres système suisse, reines 1946.

A partir du 20 mars reines 1946.

Dès mai, reines 1947, pure race italienne.

J. Morlini, Cugnasco (Tessin).

## Candi mellifère Bailod

Nourrissement stimulant par excellence pour le printemps. Apiculteurs, vos abeilles ont-elles suffisamment de nourriture? Pourront-elles subvenir à leur existence? As-urez-vous-en et donnez du candi melifère. Aucun changement dans la qualité. Toujours le délice des abeilles. Prix par kg. fr. 2.60, contre coupons sucre correspondant. Boîtes ronds 9 cm. et plaques de 28 × 10 × 2. Envoi contre remboursement. Th. Bailod. 173, Numa-Droz, La Chaux-de-Fonds.

A VENDRE

## RUCHER- PAVILLON

pour 24 ruches D.-B. Solide construction, en parfait état, couverture tuiles, entièrement démontable, surface 12 m<sup>2</sup>. Avec les ruches vides, prix fr. 1500.—.

S'adresser à Ernest Golay, 4 rue Dubois-Melly, Genève.

**Pour une bonne ruche,  
un rucher-pavillon moderne,  
des accessoires de qualité,**

adressez-vous aux spécialistes :

**LIENHER frères, constructeurs,**

Téléphone 7 13 24 **SAVAGNIER (Ntel)** Prix-courant franco

Etablissement d'Apiculture

**J. et Ed. Bassin, Marchissy**  
(Vd) TÉL. 9 87 38

**Ruches D.-B., D.-T., ruches pastorales,  
ruches-pépinières, cadres, coussins-nourrisseurs,  
ruchettes d'élevage RUCKSTUHL et tout matériel**

*Travail soigné*

*Prix-courant franco*

Dépôts : M. Ruckstuhl, apiculteur-éleveur, Chambésy — M. Jaunin, apiculteur, Brent